

14 Octobre 2009

2009-18 **Actualités dans les domaines Formation professionnelle,
Orientation professionnelle, universitaire et de carrière, Marché du travail**

Contenu	POLITIQUE DE FORMATION	1. Tertiariation: La formation professionnelle doit assurer l'égalité des chances PLUS: Article de Peter Sigerist
		2. Charles Beer (DIP GE) plaide pour un Département fédéral de la formation PLUS: Prise de position de Charles Beer en annexe
		3. Parlement fédéral: interventions durant la session d'automne
		4. Plate-forme d'information "Conciliation travail-famille"
	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	5. Apprentissage: les vertus traditionnelles du travail gagnent en importance
		6. Conclusion prématurée des contrats d'apprentissage outre-Sarine
		7. OFFT: ordonnances de formation en consultation et ordonnance édictée
		8. Masterplan "Formation professionnelle initiale": nouveaux tickets
		9. Travaux de la Commission fédérale de maturité professionnelle
	FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE	10. Que gagne-t-on après avoir obtenu le diplôme d'une ES?
		11. Nouveaux règlements en consultation
	HAUTES ÉCOLES	12. Système de Bologne: les étudiants attendent le dispositif ECTS
		13. Formations supérieures et universitaires: nouvelles offres
	FORMATION CONTINUE	14. Forum Vision 3: relever les défis de la formation des adultes
	CONSEIL ET DIAGNOSTIC	15. Métiers de l'environnement: base de données du WWF
	PREMIER MARCHÉ DU TRAVAIL	16. Marché du travail: davantage de chômeurs et de demandeurs d'emploi
		17. Sous-emploi: nombreux sont ceux qui veulent travailler davantage
	MESURES DU MARCHÉ DU TRAVAIL	18. Conseil national: réduction massive du troisième paquet conjoncturel
	CONSEILS ET PLACEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL	19. Congrès des diplômés: des chances de carrière en dépit de la crise
	GROUPES DÉTERMINÉS DE DEMANDEURS D'EMPLOI	20. Insertion professionnelle des personnes handicapées: convention Orif-Adecco
		21. Ville de Genève: structure d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes en rupture
		22. Allemagne: davantage d'aînés exercent une activité professionnelle
	INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES ET FAIBLES	23. Suva: nouveau système d'incitation pour les employeurs
	PUBLICATIONS ET OFFRES ON LIGNE	24. Emil Wettstein: longue interview pour prendre congé des lecteurs
		25. CSFO Editions: de nouveaux outils à découvrir
		26. Développement des professions: banque de données OFFT en ligne
		27. Conventions collectives de travail: résultats de l'enquête 2007
	PERSONNES ET INSTITUTIONS	28. I-CH: Michèle Wiederkehr succède à Ugo Merkli

POLITIQUE DE FORMATION**1. Tertiariation: La formation professionnelle doit assurer l'égalité des chances**

(rh) Peter Sigerist, secrétaire central de l'Union syndicale suisse (USS), considère que la formation professionnelle doit assurer l'égalité des chances sur le marché de l'emploi et dans la société. Selon lui, ce sera possible grâce à une culture générale plus étoffée. Dans sa [contribution](#), Peter Sigerist mentionne les possibilités de développement de la formation duale.

La contribution de Peter Sigerist est la septième de la série sur la tertiariation. Une [vue d'ensemble](#) indique les articles déjà parus.

2. Charles Beer (DIP GE) plaide pour un Département fédéral de la formation

(jf) Charles Beer, chef du Département genevois de l'instruction publique, souhaite que le Conseil fédéral prenne la décision de créer un Département de la formation. Dans son [commentaire](#) paru dans "Le Temps", il constate que le "Livre blanc" sur l'éducation publié fin août par les Académies suisses des sciences a le mérite de stimuler la réflexion et de provoquer des réactions (cf. Panorama.actualités [16/09](#) et [17/09](#)).

Prise de position de Charles Beer en annexe.

3. Parlement fédéral: interventions durant la session d'automne

(Kn) Cinq interventions relatives à la formation professionnelle et continue ont été déposées durant la session d'automne. Thèmes et liens:

- Droit à cinq jours de perfectionnement professionnel, [Motion Fehr](#),
- La formation des parents relève de la loi sur la formation continue, [Motion Tschümperlin](#),
- Egalité des sexes. Plus de femmes dans les professions techniques, les filières mathématiques et les sciences naturelles, [Postulat Kiener Nellen](#)
- Formation professionnelle supérieure, [Interpellation Lustenberger](#),
- Formation professionnelle pour adultes sans diplôme S II, [Interpellation Aubert](#).

4. Plate-forme d'information "Conciliation travail-famille"

(df) Pour la première fois, une plate-forme d'information "Conciliation travail-famille" présente à l'échelle nationale les instruments développés par les cantons et les communes dans ce domaine. Cette [plate-forme](#) a été présentée le 9 octobre 2009 à Berne. Le Conseil fédéral relève qu'il conviendra de lever les obstacles d'ordre économique et social qui freinaient jusqu'ici les réalisations en la matière.

FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE**5. Apprentissage: les vertus traditionnelles du travail gagnent en importance**

(df) Les vertus traditionnelles du travail sont presque plus importantes aujourd'hui qu'autrefois. C'est ce que montre une nouvelle étude dans le canton de Berne. Elle constate aussi que les jeunes en fin d'apprentissage sont

Aux abonné-e-s à la lettre d'information

[Ici](#) vous trouverez le calendrier des manifestations.

INFO formation&profession

Les annexes INFO formation&profession sont disponibles sur le site www.panorama.ch sous [Annexes](#). Elles peuvent être téléchargées et imprimées individuellement ou en une seule fois.

La newsletter de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière n'informe sur les règlements d'examens professionnels et professionnels supérieurs (BF et DF) mis en consultation que lorsqu'il s'agit d'une nouvelle profession ou si le règlement comporte des modifications importantes pour l'orientation professionnelle.

Nouvelles parutions en octobre 2009:

- Agent/e de propreté AFP, en consultation
- Aide-maçon/ne AFP, en consultation
- Réparateur/trice de chaussure AFP, en consultation
- Agent/e de propreté CFC, en consultation
- Agent/e relation client CFC, en consultation
- Bottier/ière-orthopédiste CFC, en consultation
- Cordonnier/ière CFC, en consultation
- Créateur/trice de tissu, CFC, en consultation
- Garnisseur/euse de meubles CFC, en consultation
- Maçon/ne CFC, en consultation
- Opticien/ne CFC, en consultation
- Ramoneur/euse CFC, en consultation
- Formation professionnelle initiale: édicton des ordonnances de formation
- Spécialiste en formation professionnelle (BF)

La rédaction

bien préparés au marché du travail et ont de bonnes perspectives de trouver un emploi dans le métier appris. Un rapport détaillé paraîtra en allemand à la fin de l'année; les principaux résultats sont présentés dans la revue Panorama qui paraît le 16 octobre. [Commander](#) l'édition 5/2009 ou [s'abonner](#) à la revue.

6. Conclusion prématurée des contrats d'apprentissage outre-Sarine

(df) Selon le principe "Fair play" défendu depuis de longues années en Suisse alémanique, les contrats d'apprentissage ne devaient pas être conclus avant le 1er novembre. René Zihlmann, directeur du Centre d'orientation professionnelle de Zurich, considère que le "gentlemen's agreement" n'a plus cours. Il l'affirme dans un article paru dans le Tages Anzeiger du 23 septembre. La revue "Context" éditée par la Société suisse des employés de commerce (SEC Suisse) dresse le même constat dans son édition allemande du 28 septembre. L'appréciation de la situation en Suisse romande n'est pas partout la même. Alors que Marc Chassot (SOPFA FR) observe une tendance semblable à celle d'outre-Sarine, Isabel Taher-Sellés (OCOSP VD) constate que la plupart des contrats d'apprentissage sont conclus tardivement (fin du printemps).

7. OFFT: ordonnances de formation en consultation et ordonnance édictée

(jf) Les ordonnances sur la formation professionnelle initiale de boulanger-pâtissier-confiseur / boulangère-pâtissière-confiseuse CFC, pâtissier/ière AFP, recycleur/euse CFC, courtpointier/ière CFC, couturier/ière d'intérieur CFC, créateur/trice de tissu CFC, agent-e de propreté CFC et ramoneur/euse CFC sont respectivement en consultation jusqu'au 23 décembre 2009, 31 décembre 2009, 15 janvier et 31 janvier 2010. Les documents peuvent être téléchargés sur le site de l'OFFT.

L'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de dessinateur/trice CFC entrera en vigueur le 1er janvier 2010. Les documents seront disponibles ultérieurement sur le site de l'OFFT. Quant au plan de formation, il pourra être consulté dans le courant du mois de novembre sur le site de l'Association des formateurs Planification du territoire et construction suisse sous www.bbv-rbp.ch.

8. Masterplan "Formation professionnelle initiale": nouveaux tickets

(jf) L'OFFT et le Masterplan "Formation professionnelle initiale" ont attribué de nouveaux tickets en vue de l'entrée en vigueur de nouvelles ordonnances de formation au 1er janvier 2011.

Bilan intermédiaire septembre 2009

9. Travaux de la Commission fédérale de maturité professionnelle

(Kn) Dans sa séance du 4 septembre 2009, la Commission fédérale de maturité professionnelle (CFMP) a abordé les thèmes suivants: élaboration des plans d'études cadre de la maturité professionnelle (PEC-MP), évaluation de la maturité professionnelle,

traitement de plusieurs demandes de reconnaissance. Procès-verbal succinct (en allemand).

FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

10. Que gagne-t-on après avoir obtenu le diplôme d'une ES?

(df) A l'âge de 37,4 ans, les porteurs d'un diplôme d'une école supérieure (ES) gagnent en moyenne 97'900 francs. Ce chiffre ressort de l'enquête salariale réalisée cette année par l'Association des diplômé-e-s des écoles supérieures (ODEC). Les différences salariales entre les différents secteurs sont importantes. Ainsi, le salaire annuel moyen s'élève à 106'000 francs (34,2 ans) dans l'économie, à 101'600 francs (40,3 ans) dans la technique et à 80'800 francs (31,3 ans) dans l'hôtellerie, la restauration et le tourisme. A titre de comparaison, selon FHSuisse (Association des diplômé-e-s HES), le salaire moyen se monte en moyenne à 132'400 francs (entre 36 et 40 ans).

11. Formation professionnelle supérieure: nouveaux règlements en consultation

(jf) Quatre projets de règlements (nouveaux ou modifiés) ont été déposés à l'OFFT:

- examen professionnel de spécialiste du commerce de détail avec brevet fédéral (25 août 2009);
- examen professionnel d'agent-e de processus avec brevet fédéral (25 août 2009);
- examen professionnel de garde-pêche avec brevet fédéral (15 septembre 2009);
- examen professionnel de responsable d'équipe dans des institutions sociales et médico-sociales avec brevet fédéral (15 septembre 2009);
- examen professionnel de spécialiste de la migration avec brevet fédéral (13 octobre 2009);
- examen professionnel supérieur de maître de l'industrie (13 octobre 2009).

Les personnes intéressées peuvent obtenir ces projets à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, Effingerstrasse 27, 3003 Berne.

HAUTES ÉCOLES

12. Système de Bologne: les étudiants attendent le dispositif ECTS

(df) La plupart des étudiant-e-s se déclarent satisfait-e-s du système de Bologne. C'est ce qui ressort de l'enquête de la CRUS (Conférence des recteurs des universités suisses) et de l'UNES (Union des étudiant-e-s de Suisse). La CRUS et l'UNES jugent cependant des interventions nécessaires à différents niveaux, notamment au sujet de l'ECTS (European credit transfer and accumulation system) qui n'est pas encore concrétisé.

La conciliation entre vie familiale et études dans le système de Bologne fait l'objet d'un autre rapport que le Conseil fédéral vient d'approuver.

13. Formations supérieures et universitaires: nouvelles offres

(bk/jf) L'École supérieure d'arts appliqués de Vevey offre une formation supérieure unique en son genre en Suisse et une des premières en Europe. La formation

est proposée sous deux formes: à plein temps en deux ans ou en cours d'emploi en trois ans. Elle prépare au titre de "designer en visual merchandising diplômé ES".

Davantage d'informations

Dès cet automne, l'Université de Berne propose un "Master Minor in Gender Studies". Il s'agit là d'une offre parmi bien d'autres; voir [la feuille d'information](#) (en allemand) établie par l'OPUC de la région Berne-Mittelland.

Dés le mois de mars 2010, la Peace Academy www.world-peace-academy.ch de Bâle offre la possibilité d'obtenir un MAS "in peace and conflict transformation". Les études à plein temps durent neuf mois. La formation s'adresse aux personnes déjà au bénéfice d'un titre universitaire.

FORMATION CONTINUE

14. Forum Vision 3: relever les défis de la formation des adultes

(jf) "Comment favoriser l'accès à la formation certifiante des publics les moins formés?" Telle était la question centrale du 25e Forum Vision 3 qui a eu lieu le 8 septembre à Genève et a réuni près de 140 personnes sous l'égide du Groupe pour le développement de la politique de formation continue à des fins professionnelles et du Conseil interprofessionnel pour la formation. [Compte rendu](#)

Les responsables de Forum Vision 3 souhaitent connaître l'avis des lecteurs de Panorama. Ont-ils des propositions de sujets en lien avec l'orientation, la formation professionnelle et continue et l'insertion scolaire et professionnelle? Souhaitent-ils qu'un thème particulier soit abordé lors d'un prochain Forum Vision 3? Yvonne-Marie Ruedin, cheffe de projet, recevra avec intérêt leurs suggestions:
022 388 44 27, yvonne-marie.ruedin@etat.ge.ch

CONSEIL ET DIAGNOSTIC

15. Métiers de l'environnement: base de données du WWF

(bk) Les personnes à la recherche d'une formation de base ou d'une formation continue dans l'environnement trouveront de nombreuses informations et adresses utiles sur [le site du WWF](#) récemment remanié.

Un [nouveau dépliant](#) (en allemand) renseigne sur les engagements bénévoles en Suisse et à l'étranger, sur les stages pratiques rémunérés en Suisse et sur les affectations de service civil au WWF Suisse.

Premier marché du travail

16. Marché du travail: davantage de chômeurs et de demandeurs d'emploi

(vm) Selon [les relevés](#) du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) à fin septembre 2009, 154'409 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), soit 58'429 personnes ou 60.9% de plus par rapport au mois correspondant de l'année précédente. Le taux de

chômage a augmenté, passant de 3,8% en août à 3,9% en septembre. L'ensemble des demandeurs d'emplois s'est aussi accru et se chiffre à 212'902 personnes. Font partie de cette catégorie les personnes au chômage qui se trouvent dans différents programmes (emploi temporaire, reconversion/perfectionnement, gain intermédiaire) et les demandeurs d'emploi pas encore au chômage (p. ex. pendant le délai de résiliation). Ce dernier groupe représente 30% de l'ensemble.

17. Sous-emploi: nombreux sont ceux qui veulent travailler davantage

(vm) Au 2e trimestre 2009, la Suisse comptait env. 294'000 personnes en sous-emploi, c'est-à-dire travaillant à temps partiel qui souhaitent augmenter leur temps de travail et sont disponibles pour le faire dans les trois mois suivants. Cette information est extraite des résultats de la plus récente enquête suisse sur la population active. Le temps de travail supplémentaire souhaité par les personnes en sous-emploi correspond à 87'000 postes à plein temps.

[Communiqué de presse](#)

MESURES DE MARCHÉ DU TRAVAIL

18. Conseil national: réduction massive du troisième paquet conjoncturel

(vm) "Tant mieux si le taux de chômage ne dépasse pas le seuil des 5% en Suisse", a déclaré Serge Gaillard dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 25 septembre 2009. Par ces propos laconiques, le chef de la Direction du travail au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a réagi à la décision du Conseil national de n'accorder les crédits pour l'aide aux chômeurs de longue durée et aux jeunes sans emploi que si le taux de chômage atteint 5%. Les coupures décidées par le Conseil national ramènent le 3e paquet conjoncturel à moins de 300 millions de francs. L'aide aux chômeurs de longue durée est ainsi réduite de moitié.

CONSEILS ET PLACEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

19. Congrès des diplômés: des chances de carrière en dépit de la crise

(vm) Le plus salon de l'emploi de Suisse aura lieu le 10 décembre 2009 à Zurich; il permettra aux étudiant-e-s, diplômé-e-s des hautes écoles et jeunes cadres de rencontrer des employeurs potentiels. Dénommé en allemand "Absolventenkongress", le salon leur offre la possibilité de se présenter personnellement à des entreprises renommées - ABB, Credit Suisse, Nestlé, etc. - et d'obtenir des informations de première main. Le programme englobe tables rondes, conseils pour planifier sa carrière et son entrée dans la vie active, perspectives salariales, examen du CV. La manifestation est organisée par l'entreprise Staufenberg (gestion des ressources humaines).

Informations et inscription: www.absolventenkongress.ch (en allemand)

GROUPES DÉTERMINÉS DE DEMANDEURS D'EMPLOI

20. Insertion professionnelle des personnes handicapées: convention Orif-Adecco

(jf) L'Orif (www.orif.ch/) Intégration et formation professionnelle est le leader romand de la réadaptation. Il va collaborer avec Adecco pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes en réinsertion professionnelle. Dans ce rapport, l'Orif et Adecco Suisse ont signé une convention de partenariat qui leur permet d'associer leurs moyens et leurs compétences. L'Orif oeuvre depuis 60 ans pour la formation professionnelle et l'intégration de personnes en difficulté ou en situation de handicap.

Davantage d'informations: [site Orif](#)

21. Ville de Genève: structure d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes en rupture

(jf) La Ville de Genève compte quelque 500 jeunes de 18 à 25 ans largués et désinsérés. Elle vient de mettre en place une antenne d'insertion socioprofessionnelle à leur intention. Cette nouvelle structure vise à entrer en contact avec les jeunes en rupture et à leur faire prendre contact avec le monde du travail au moyen de stages de différentes durées dans des entreprises ou l'administration. Le projet s'inscrit dans le dispositif cantonal et s'appuie sur trois piliers: le Département municipal de la cohésion sociale, par le biais de sa [Délégation à la jeunesse](#); "[La Boîte à boulots](#)", association qui offre des petits boulots à des jeunes, et [Interface Entreprises](#), organe créé par le canton pour faire le lien entre l'économie et les organismes de formation et d'insertion.

22. Allemagne: davantage d'ânés exercent une activité professionnelle

(vm) En Allemagne, le taux de chômage des personnes âgées de plus de 50 ans a diminué ces dernières années; leur taux d'occupation a augmenté. Cette information est extraite d'un rapport de l'IAB (Institut für Arbeitsmarkt und Berufsforschung). La tranche d'âge 55-59 ans est celle qui bénéficie le mieux de ce changement. Plus les ânés sont qualifiés et plus leurs chances de trouver un emploi s'accroissent. Indépendamment de l'embellie conjoncturelle jusqu'au début de 2009, d'autres éléments ont joué un rôle, par exemple les dispositions légales limitant la mise à la retraite anticipée de salariés âgés au revenu élevé. [Rapport IAB](#) (en allemand)

INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES ET FAIBLES SUR LE MT

23. Suva:

nouveau système d'incitation pour les employeurs

(vm) La Suva lance une initiative destinée à promouvoir la réinsertion dans la vie professionnelle après un accident ou une absence prolongée. Par l'initiative "Réintégration professionnelle", la Suva entend convaincre les employeurs d'offrir des emplois aux personnes accidentées. La mesure est coordonnée avec l'assurance-invalidité (AI) et a un caractère incitatif puisque la Suva supporte toutes les charges salariales

pendant la phase de réintégration et finance l'agencement spécifique du poste de travail.

[Informations](#)

PUBLICATIONS ET OFFRES EN LIGNE

24. Emil Wettstein:

longue interview pour prendre congé des lecteurs

(df) De l'avis d'Emil Wettstein, la formation professionnelle supérieure court un danger réel. Dans une longue interview publiée dans la revue Panorama pour prendre congé des lecteurs, Emil Wettstein dresse un bilan et émet des propositions à propos des développements futurs dans les domaines - marché du travail, orientation professionnelle et formation professionnelle - dont il s'est occupé en sa qualité de rédacteur en chef de la revue Panorama depuis sa création.

Pour en savoir plus, consulter [la dernière édition](#) de la revue Panorama.

[Commander](#) l'édition 5/2009 ou [s'abonner](#) à la revue

25. CSFO Editions: de nouveaux outils à découvrir

(cg) De nouveaux outils d'information sur les métiers viennent de paraître aux éditions du CSFO. Un nouveau dépliant illustré présente les métiers d'Agriculteur/Agricultrice et d'Agropraticien/Agropraticienne au travers de témoignages de professionnels et d'apprentis. Dans la série "Coup d'oeil sur", trois nouveaux DVD, trilingues, viennent compléter l'offre existante: il s'agit des titres Créateur/Créatrice de vêtements (spécialisation Vêtements pour dames), Technologue et Employé/e en industrie laitière, et Gestionnaire et Employé/e en intendance.

Pour plus d'informations sur ces nouveaux produits:

www.csfo.ch/nouveautes

26. Développement des professions: banque de données OFFT en ligne

(Kn) La formation professionnelle est réglementée au niveau fédéral depuis les années 1930. Le développement des professions au degré secondaire II est désormais présenté en détail dans une banque de données. Des données statistiques et des renvois aux bases légales complètent cet instrument de recherche. [Version française](#) et [version italienne](#)

27. Conventions collectives de travail: résultats de l'enquête 2007

(vm) L'enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse 2007 (ECS) est conduite tous les deux ans. Les résultats livrent des données statistiques et des informations sur la structure générale des conventions collectives de travail (CCT) en Suisse et leur contenu. Elle comprend aussi un répertoire complet des contrats-type de travail (CTT) en vigueur en Suisse édictés par la Confédération et les cantons.

[Publication complète](#)

PERSONNES ET INSTITUTION

28. I-CH: Michèle Wiederkehr succède à Ugo Merkli

(df) Ugo Merkli enseigne depuis le 1er octobre 2009 à la HES de Kalaidos de Zurich. Pendant neuf ans, il a exercé son activité chez I-CH (Formation professionnelle informatique Suisse SA), en dernier lieu en qualité de secrétaire général. Sa succession sera assurée par Michèle Wiederkehr, informaticienne, jusqu'à présent cheffe de projet chez Swiss Life und Parx. Ugo Merkli a beaucoup contribué au développement de la formation initiale d'informaticien-ne. Il a assumé à l'échelle nationale la responsabilité du projet de formation modulaire et celle de la procédure de validation des acquis.

IMPRESSUM

Editeurs: Centre suisse de services Formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO, Berne, et Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT.

Copyright: CSFO, diffusion libre (sauf indication contraire).

Equipe rédactionnelle: Josette Fallet (jf), Daniel Fleischmann (df), Coralia Gentile (cg), Karin Hess (kh), Peter Knutti (Kn), Andreas Minder (am), Viktor Moser (vm), Pierre-Yves Puipe (pyp), Sara Reist (sre), Michael Fritschi (mf), rédacteur en chef, redaction@panorama.ch

Responsable de cette édition: Michael Fritschi

Membres du groupe de pilotage: Daniel Duttweiler, BBT/OFFT; Geneviève Robert, SECO, Yvonne-Marie Ruedin, CLPO, Heinz Stauer, SDBB/CSFO (Présidence/Vorsitz); Jean-Daniel Zufferey, CSFP/SBBK

Traduction: Josette Fallet (d-f) et Rosmarie Hofmann (f-d)

Possibilité de s'abonner gratuitement via la site www.panorama.ch; on y trouve les éditions précédentes.

Panorama et la tertiarisation

Document complémentaire à la lettre d'information PANORAMA.actualités du 14 octobre 2009

Nouvelle 6934fa

La formation professionnelle est évolutive

La tertiarisation de l'économie - le déplacement horizontal entre les secteurs économiques - est un défi pour la formation professionnelle. La tertiarisation du système éducatif - l'adaptation verticale des profils de qualification - constitue l'autre grand défi lancé au système d'éducation et de formation (professionnelle). Les deux processus s'enchevêtrent et se développent en continu sur la toile de fond des décisions historiques. Le système requiert des adaptations en référence aux dispositions de la nouvelle loi sur la formation professionnelle; l'objectif poursuivi est de faire progresser tous les jeunes qui se décident pour le système de formation professionnelle, de manière à ce qu'ils aient les mêmes chances sur le marché de l'emploi et dans la société que ceux qui choisissent le système d'enseignement général.

Par Peter Sigerist

Les effets sur la tertiarisation horizontale de l'économie et les retombées sur le nombre de jeunes en formation dans le système dual conduisent à une discussion qui reste abstraite d'un point de vue économique et à défaut d'être suffisamment évidente sur le plan empirique, elle s'enlise dans la spéculation.

Il est possible de piloter le développement

Deux exemples montrent ici dans quelle direction il s'agit d'affûter son regard: dans le sillage de la globalisation, des entreprises suisses ont certes repris des firmes étrangères ou en ont créé à l'étranger (2.2 millions d'employé-e-s travaillaient en 2006 pour 630 milliards de francs suisses d'investissements directs hors de Suisse). Mais toujours plus fréquemment aussi des entreprises suisses passent aux mains de propriétaires et de gestionnaires étrangers. Une étude du KOF/EPFZ (Centre d'études conjoncturelles de l'EPFZ) a prouvé que la disponibilité pour la formation est au-dessous de la moyenne dans ces entreprises. Cela peut signifier deux choses: depuis la fin des années 80 et jusqu'au krach économique de l'an dernier, ces entreprises ont mené de façon particulièrement offensive et agressive une gestion à court terme, orientée vers une maximisation du profit telle qu'elle s'était imposée; une autre lecture consi-

dère ces entreprises comme indifférentes à la tradition de formation professionnelle; elles ne réagissent pas à la pression politique mais tout au plus à des incitations économiques sous le contrôle de l'Etat. C'est aux responsables politiques de veiller à tirer ici les leçons de la crise et à corriger le tir.

L'autre exemple relève des administrations publiques

A propos de la tertiarisation

Dans ses caractéristiques essentielles, notre système de formation professionnelle a été conçu à une époque où l'industrie et les arts et métiers marquaient de leur empreinte le monde du travail en Suisse. Mais aujourd'hui, c'est le secteur tertiaire – ou secteur des services – qui emploie les trois quarts des personnes actives. Quelles sont les conséquences de ce changement pour la formation professionnelle? Quelles sont les adaptations que cela implique? Ou bien même: faut-il remplacer notre système parce qu'il ne correspond plus aux exigences? Nous avons posé ces questions à des représentants du monde scientifique et du domaine de la pratique.

Leurs réponses seront publiées comme documents PANORAMA.plus. www.edudoc.ch/record/35113 indique les contributions déjà parues et celles qui paraîtront ultérieurement.

La rédaction

Panorama et la tertiarisation

à tous les niveaux de l'Etat. Il a fallu tout d'abord l'incitation des organisations de jeunesse et des syndicats au cours de la longue crise des années nonante pour que la pression publique conduise aux deux arrêtés du Parlement sur les places d'apprentissage - ceci contre le Conseil fédéral - puis à la nouvelle loi sur la formation professionnelle; c'est ensuite seulement que le taux de formation dans les administrations a augmenté.

Il semble toutefois que le déplacement de l'activité du secteur secondaire au secteur tertiaire ait développé une dynamique historique. Il faut pourtant noter que durant la reprise des trois dernières années, le secteur secondaire a amené une forte contribution par un essor énorme de son activité et fourni pour cette raison des places d'apprentissage supplémentaires. La question reste encore ouverte de savoir dans quelle mesure la crise persistante qui attend maintenant l'industrie d'exportation inversera cette évolution avec des répercussions imprévisibles sur le taux de formation.

La tertiarisation horizontale: élaborer des évidences empiriques

Plutôt qu'une querelle entre économistes autour de modèles et de la sémantique, j'attends de la recherche en matière de formation professionnelle

- des données solides sur les raisons des énormes différences entre les branches (et non pas entre les secteurs) dans le taux de formation sur la base d'une étude longitudinale du recensement des entreprises; celle-ci tiendra compte de la taille des entreprises et sera complétée par des études plus fines sur les raisons des modifications du taux de formation;
- des études longitudinales sur les adaptations du contenu (et pas seulement du nom) des règlements/ordonnances de formation;
- qu'elle connaisse les résultats de la première et seule étude longitudinale conduite jusqu'à présent à l'échelle nationale sur la transition des jeunes vers la vie adulte; (transition, www.tree-ch.ch).

En s'appuyant sur ces trois piliers et en complétant avec d'autres résultats de recherche déjà disponibles, on pourrait faire une assez bonne estimation

des possibilités d'évolution de la formation professionnelle duale en Suisse dans les années à venir. Il faut tout de même se souvenir que dans une économie de marché, on ne peut pas prédire très précisément les développements de l'activité et donc pas non plus planifier en détail les voies d'accès.

La tertiarisation verticale a lieu

Le deuxième volet de la tertiarisation est à mon avis plus clairement compréhensible. L'augmentation de la productivité et l'élargissement de la mobilité qui se développent par à-coups depuis que le processus d'industrialisation s'est installé induisent des séquences de travail plus complexes et supposent des qualifications plus élevées pour en assurer la maîtrise. L'histoire des systèmes de formation reflète ainsi le rattrapage continu du retard dans la formation dispensée face au savoir déjà disponible quelque part dans la société. Ou encore: l'ascenseur de la formation est constamment en route vers le haut. Les débats en matière de politique éducative déterminent toutefois qui a accès à l'ascenseur et qui doit sortir à quel étage.

L'augmentation constante d'un travail plus complexe a pu aussi se vérifier lors de la dernière reprise: l'essor de l'activité a concerné avant tout le personnel qualifié et hautement qualifié. On n'a guère créé d'emplois pour les personnes non qualifiées. A côté des diplômes des HES (tertiaire A), les certifications de la formation professionnelle supérieure (tertiaire B) donnent aussi un bon accès à l'emploi - qu'elles soient obtenues par la voie duale et les examens professionnels fédéraux ou dans les écoles supérieures ES (souvent en emploi). La formation professionnelle a pourtant ses limites sur deux points: elle a toujours trop peu de certifications du tertiaire (et toujours trop peu au niveau des voies d'accès, donc du secondaire II) et elle est trop fortement axée sur l'employabilité. Pour motiver davantage d'étudiants - et plus particulièrement d'étudiantes - à entreprendre une formation professionnelle supérieure, il faut aussi créer des incitations d'ordre économique.

Préparer à l'employabilité et à l'intégration sociale

Il est trivial de dire que la formation professionnelle doit bien préparer à l'emploi. Dans ce domaine, elle réussit généralement bien. La réussite est néanmoins beaucoup plus tempérée en ce qui concerne la

Panorama et la tertiarisation

préparation à l'intégration sociale et citoyenne; cet aspect est pourtant aussi inscrit comme objectif dans la nouvelle loi sur la formation professionnelle, à la demande des syndicats. Une économie qui devient plus complexe et exige des qualifications professionnelles plus élevées engendre aussi des rapports sociaux plus complexes qu'il convient de contrôler démocratiquement. Qui doit décider démocratiquement du recours aux OGM ou à l'énergie solaire ou atomique doit pouvoir aller fouiller dans des réserves de connaissances personnelles plus vastes pour ne pas se retrouver en citoyen mineur à la merci de l'élite au pouvoir, d'une expertocratie ou d'une foi naïve.

Quand un représentant des employeurs a déclaré, lors d'une table ronde, qu'un monteur en chauffage n'avait pas besoin de savoir réciter un poème à son travail, les rieurs étaient bien entendu de son côté, mais il avait méconnu le problème «Que celui qui ne peut rendre compte à lui-même de trois milliers d'années reste dans l'obscurité, sans expérience, il vivra au jour le jour». Réciter un poème, chanter un air de Verdi ou le rap rebelle de GREIS en montant une chaudière n'améliore ni ne change le montage, mais le monteur comme spécialiste et citoyen adulte, oui. La dernière étude de l'OCDE sur les tendances en matière de formation le souligne également: le contact prolongé avec les bancs d'école n'augmente pas seulement le rendement de la formation mais aussi la durée de vie et l'intérêt pour la politique.

A la surprise de tous, le pourcentage de maturités professionnelles reste très élevé et continue à augmenter. Ce phénomène met en évidence le fait que beaucoup de jeunes qui se décident pour la formation professionnelle n'ont pas envie de renoncer à la culture générale élargie malgré l'énorme effort que cela représente pour eux si l'on compare avec la maturité gymnasiale. Eveiller la curiosité, frapper au moins à la porte du canon classique de l'éducation des puissants, apaiser la soif de connaissance - tout cela, la formation professionnelle doit aussi le faire sans pouvoir le faire suffisamment avec la réglementation des neuf leçons aujourd'hui en vigueur dans les écoles professionnelles. Les études sur l'illettrisme devraient nous faire plus que réfléchir: elles portent sur le nombre de personnes qui ne maîtrisent pas (suffisamment) les compétences de base même si elles sont au bénéfice d'une formation professionnelle initiale certifiée. Un des grands défis pour l'avenir de

la formation professionnelle se présente ici. Une augmentation du nombre d'heures de culture générale dans les écoles professionnelles ne devrait de loin pas encore faire basculer le rapport actuel coûts-bénéfices dans les chiffres négatifs. La rentabilité des candidats à la maturité professionnelle pour les employeurs est avérée, bien qu'ils soient plus souvent absents de l'entreprise.

Renforcer les mesures d'accompagnement

La nouvelle loi sur la formation professionnelle a anticipé les pistes. Elle part de l'idée que tous les jeunes qui ont terminé leur scolarité obligatoire doivent être amenés ensuite jusqu'à une certification du secondaire II. La Confédération, les cantons et les partenaires sociaux ont décidé récemment que le taux actuel de 90 % devait être augmenté à 95% jusqu'en 2015 - conformément à l'OCDE qui dit que la certification doit normalement intervenir à ce degré. La répartition effective des tâches entre Etat (école professionnelle) et employeurs (formation en entreprise et cours interentreprises) implique que le groupe social des employeurs remplisse cette tâche au prorata de ses possibilités objectives et donc de manière à ce que tous les jeunes qui le veulent aient une chance d'obtenir une place d'apprentissage - cela même si le libre jeu des forces ne devait plus suffire pour accomplir les tâches que l'entreprise s'est engagée à assumer.

Un nombre plus élevé que la moyenne de jeunes ont néanmoins été confrontés au problème du chômage au cours des quinze dernières années. Le système de formation est en effet trop dépendant de la conjoncture - ce qui le conduit régulièrement à rationner la formation. (La comparaison avec l'étranger et ses pourcentages plus élevés de chômage chez les jeunes induit en erreur, car là-bas la moyenne du chômage est également significative. C'est donc bien le rapport entre le chômage des jeunes et la moyenne du chômage qui est représentatif. Or ce rapport est aussi mauvais en Suisse qu'à l'étranger; il faut en outre considérer que les jeunes qui sont touchés ne s'annoncent - et donc ne sont enregistrés - que pour moitié dans les centres compétents.

C'est pourquoi la loi sur la formation professionnelle prévoit également des mesures d'accompagnement: 10e année scolaire, offres de formation transitoires - mais une grande partie des jeunes devra y séjourner longuement car trouver une place d'apprentissage

Panorama et la tertiarisation

sera difficile; suivi systématique dès le secondaire I pour ceux qui auront probablement des difficultés à trouver une place d'apprentissage; enfin pour ceux qui accomplissent une formation professionnelle de deux ans avec attestation (AFP), on a prévu l'encadrement individuel. Cet instrument est utilisé de façon diversement efficace selon les cantons et des études montrent qu'il faudrait aussi recourir à l'encadrement pour les apprentissages de trois ans également (CFC). Ce sont les pouvoirs publics qui financent toutes ces mesures d'accompagnement pour les personnes en formation et les entreprises. Quelques cantons ont également commencé à assumer la plus grande part du financement des cours interentreprises - donc du troisième lieu de formation - afin d'alléger la charge des employeurs et des associations professionnelles.

Les personnes en formation financent elle-mêmes leur formation.

Cette vérité de La Palisse a trouvé confirmation au cours des années récentes dans le domaine de l'économie de la formation: en règle générale, il vaut la peine de former pour les entreprises. Les apprentis du système dual paient eux-mêmes la part en entreprise de leur formation en produisant des prestations. Mais l'économie de la formation délivre en parallèle un chèque en blanc à la grande majorité des entreprises qui ne forment pas: leur comportement est rationnel car, chez elles, la formation n'en vaut pas la peine. C'est la croix à porter: celui qui s'accommode de cet axiome des économistes accepte en même temps que chaque année, une grande partie des jeunes ne reçoive pas de formation - ce que pourtant l'économie elle-même attend.

Formation professionnelle et culture générale: les promouvoir de la même façon

Si l'économie rationne son offre sur une si longue période malgré toutes les mesures d'accompagnement et d'incitation de l'Etat, alors il appartient à l'Etat d'agir - comme le prévoit la loi sur la formation professionnelle. Le facteur déterminant est ici l'égalité de traitement pour la formation professionnelle et l'enseignement général (pour lequel la liberté du choix professionnel est garantie) en vue d'assurer l'égalité des chances et des droits. Le nouvel article

constitutionnel sur l'éducation n'a fait que renforcer ce principe. Le handicap de la formation professionnelle par rapport à l'enseignement général est aujourd'hui lié à son orientation: les acteurs décisifs - Confédération et employeurs - soutenus par la recherche en matière de formation professionnelle que finance la Confédération poursuivent une politique axée clairement sur le marché; elle s'oriente essentiellement d'après les besoins des professionnels et leur subordonne la demande des jeunes en matière de places d'apprentissage. Le second handicap décisif est lié aux frais relativement élevés pour les diplômés de la formation professionnelle supérieure. On annonce ici un financement des personnes qui étudient, orienté en fonction de la demande. Si le projet réussit, il permettra d'accompagner le processus de tertiarisation verticale dans la formation professionnelle également.

Des mesures d'accompagnement plutôt que des prisons

Si un nombre trop élevé de jeunes n'a pas de perspectives et connaît la discrimination, cela engendrera forcément des coûts pour les contribuables et mènera en fin de compte à l'alternative déjà dénoncée par Victor Hugo: investir dans les prisons ou dans la formation. Les coûts de la formation pour les contribuables sont très bas si on les compare à ceux de l'enseignement général - parce que les apprentis financent eux-mêmes leur formation en entreprise. Mais les contribuables doivent payer pour les jeunes qui ne trouvent pas de possibilité de formation par le biais des dépenses sociales. Ils ont donc tout intérêt à investir dans les années de base, les écoles de métiers et autres offres orientées vers une proximité avec le marché du travail - du moins jusqu'à ce que l'économie mette à nouveau suffisamment d'offres à disposition dans un processus d'auto-régulation.

A propos de l'auteur

Peter Sigerist est secrétaire central de l'Union syndicale suisse (USS), chargé de la formation, membre de la Commission fédérale de la formation professionnelle (CFFP) et de la Commission fédérale des HES (CFHES).
E-mail: peter.sigerist@sgb.ch

Traduction: Christine Kübler; mise en page: rh

Panorama et la tertiarisation

Notice bibliographique

Albert, Ernest, 2009: Passt der Nachwuchs? In: Caritas (Hrsg.): Sozialalmanach 2009. Zukunft der Arbeitsgesellschaft. Luzern

Bauder, Tibor / Osterwalder, Fritz (Hrsg.), 2008: 75 Jahre eidg. Berufsbildungsgesetz. Bern: hep

Criblez, Lucien (Hrsg.), 2008: Bildungsraum Schweiz. Bern: Haupt

Gemperle, Michael / Streckeisen, Peter (Hrsg.), 2007: Ein neues Zeitalter des Wissens? Zürich: Seismo

Hollenstein, Heinz / Stucki, Tobias, 2009: Determinanten des Angebots an Lehrstellen. KOF/ETHAnalysen, Frühjahr 2009

Iten, Kathrin / Schulthess, Aline, 2008: Jugendarbeitslosigkeit während der Weltwirtschaftskrise in den 30er Jahren. FH Soziale Arbeit. Bern (vgl. Panorama 1/09)

Meyer, Thomas, 2009: Wer hat, dem wird gegeben: Bildungsungleichheit in der Schweiz. In: Suter, Christian et al. (Hrsg.): Sozialbericht 2008. Zürich: Seismo

OECD, 2009a: Systemic Innovation in the Swiss Vocational Education and Training (VET-)System. Paris

OECD, 2009b: Länderbericht zur Berufsbildung in der Schweiz: Learning for Jobs. OECD Policy. Reviews of Vocational Education and Training. Paris, April 2009 (vorerst nur im Internet in Englisch verfügbar. Link über www.bbt.admin.ch/Internationales)

Rauner, Felix, 2008: Steuerung der beruflichen Bildung im internationalen Vergleich. Verlag Bertelsmann Stiftung

Späni, Martina, 2008: Der Bund und die Berufsbildung – von der «verfassungswidrigen Praxis» zum kooperativen Monopol. In: Criblez, Lucien (Hrsg.): Bildungsraum Schweiz. Bern: Haupt

Strahm, Rudolf, 2008: Warum wir so reich sind. Bern: hep

Zulauf, Daniel, 2009: Vollzeitschule vs. Betriebslehre. Niederlande und Schweiz im Vergleich. In: Panorama Heft 2

Impressum

Document complémentaire à la newsletter PANORAMA.actualités.

© chez l'éditeur: Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO, Berne

Possibilité de s'abonner gratuitement via le site www.panorama.ch; on y trouve les éditions précédentes et d'autres informations sur le marché du travail, la formation professionnelle, l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

Rédacteur responsable: Emil Wettstein, Berufsbildungsprojekte GmbH Zürich, redaction@panorama.ch



DIP
Case postale 3925
1211 Genève 3

Secrétariat général de la CDIP
Unité de coordination Formation
professionnelle - Rédaction française
Panorama.actualités
Maison des cantons
Speichergasse 6, case postale 660
CH-3000 Berne 7

N/réf. : CB/
V/réf. :

Genève, le 8 octobre 2009

Concerne : Livre blanc des Académies suisses des sciences

Avec leur Livre blanc intitulé "Une éducation pour la Suisse du futur", les Académies suisses des sciences ont lâché non sans délectation un pavé dans la mare. Ces trente-huit pages bien enlevées - et bien élevées - ont le mérite de stimuler la réflexion, de provoquer des réactions et donc de relancer de très nombreuses discussions sur notre système de formation. Pour ma part, j'y vois d'abord une démarche stimulante, posant l'éducation comme fondement et comme perspective du développement et de l'avenir de notre société helvétique. En effet, les Académies suisses des sciences reconnaissent judicieusement les dépenses en éducation comme un "investissement profitable", avec une perspective de forte augmentation : tout notre système de formation assorti de l'exigence de résultats - de certification - est placé au premier plan. Il est vrai que la Suisse et ses cantons, en fonction du nombre de diplômé-e-s de l'enseignement secondaire II et du niveau tertiaire - un des plus bas taux d'Europe - ne peuvent faire l'économie d'un plan de développement en faveur de l'éducation et en faveur d'une hausse du nombre de diplômé-e-s. Il ne fait aucun doute à mes yeux que dans un environnement élargi et distendu par la mondialisation, l'investissement dans la connaissance représente la seule perspective de développement pour un pays qui, comme chacun sait, ne peut compter sur aucune matière première. A ce rappel essentiel et salutaire du Livre blanc, il convient de mettre en perspective pour les cantons ayant participé aux enquêtes PISA sur les compétences acquises par les élèves à la sortie de l'école obligatoire les remises en question sur la qualité des prestations d'enseignement, notamment sur les résultats obtenus par les élèves des niveaux socio-économiques les moins favorisés.

Pourtant, notre pays n'a pas attendu ce Livre blanc académique et ces enquêtes scientifiques pour se remettre en cause, se poser les bonnes questions et prendre des orientations et des décisions politiques de portée majeure: le développement des maturités professionnelles, celui des maturités spécialisées (consécutives respectivement au Certificat fédéral de capacité et au diplôme de l'École de culture générale) et la création des Hautes écoles spécialisées (HES) à la fin des années nonante, ont ainsi permis à la formation professionnelle de se connecter aux études tertiaires. De se valoriser.

Cette évolution du système éducatif suisse a sans nul doute favorisé l'adoption par le peuple et les cantons des articles constitutionnels sur la formation le 21 mai 2006, propulsant véritablement la démarche d'harmonisation du système éducatif dans notre pays. Dans la foulée, en automne 2006, lors de son assemblée annuelle à Brunnen, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a fixé l'objectif de faire passer à 95 le pourcentage des jeunes d'une tranche d'âge titulaires d'un diplôme du degré secondaire II d'ici à l'année 2015. En juin 2007, cette même Conférence adoptait l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire : le concordat HarmoS, soumis dès lors à l'approbation des 26 parlements cantonaux.

Si HarmoS se trouve actuellement en position difficile, puisqu'un nombre surprenant de cantons - Uri et Zoug tout récemment - a refusé par votation populaire l'adhésion au concordat, il n'est pas question de remettre en question cet accord intercantonal, puisqu'il a obtenu le nombre minimal de dix cantons pour être ratifié. Du reste, avec l'adhésion du canton de Berne (11^e canton), près des deux tiers de la population suisse appartient aux cantons qui se sont prononcés en faveur de l'harmonisation des onze premières années d'école. Mais ces résistances et refus populaires de cantons où il n'y a généralement pas de hautes écoles contre une harmonisation somme toute plutôt minimale - le même âge d'entrée à l'école, le même plan d'études par régions linguistiques - démontrent que rien n'est simple dans notre pays, même ce qui semble élémentaire.

A cet égard, le Livre blanc aura-t-il quelques vertus pour relancer un processus d'harmonisation aussi fondamental que réaliste pour le système de formation dans notre pays et notre canton ? Il faut ici déplorer que par leur démarche éclair et donc tonitruante, les Académies suisses des sciences n'aient pas vraiment pris la peine d'éclairer et donc de trouver le ton juste pour étayer des constats et des postulats qu'elles posent ou lâchent sans trop de précaution... Par exemple, lorsqu'elles balayent d'un revers de main le système de la formation professionnelle, cela relève de la provocation gratuite ou d'omission alors que la formation professionnelle a démontré ses qualités et ses résultats. La Suisse a un taux de chômage des jeunes, qui reste constamment un sujet de préoccupation majeure et contre lequel le Conseil d'Etat genevois lutte par des mesures ciblées mais qui reste pourtant bien inférieur à celui de la Finlande, par exemple... Aujourd'hui la formation professionnelle n'est ni désuète, ni obsolète; au contraire, elle représente à bien des égards une solution d'avenir pour les jeunes de notre pays tout particulièrement dans la perspective de l'exigence et de la quête d'un niveau plus élevé de certification au niveau tertiaire.

A l'inverse, relever dans le Livre blanc que la réglementation au plan intercantonal de la formation des enseignants et la création des Hautes écoles pédagogiques représente l'aboutissement le plus encourageant de la CDIP traduit un manque de lucidité et d'ambition consternant de la part des Académies. En effet, sur ce plan, le chemin est encore long et notre pays, qui se contente frileusement d'exigences minimales comme un bachelor en trois ans pour former les futurs maîtres et maîtresses de l'enseignement primaire, nous placera bientôt en queue du convoi, avec la lanterne rouge au niveau européen, comme à celui des pays de l'OCDE. L'élévation du niveau de formation pour permettre aux jeunes en 2030 de faire face aux défis d'alors passe aussi par celle de leurs enseignantes et enseignants d'aujourd'hui.

Enfin, alors que l'harmonisation avance non sans difficultés, l'argument visant à défendre la centralisation de tout le système scolaire au niveau de la Confédération ne prend pas en compte d'une part les limites des systèmes éducatifs fortement centralisés comme la France (alors que l'Espagne par exemple ou la Suède ont décentralisé avec succès...), mais avance -

au moment où le processus HarmoS a tendance à s'enliser dans les méandres de la démocratie cantonale directe - une solution irréaliste qui pourrait en sonner le glas.

Finalement, je retiens surtout de ma lecture intéressée du Livre blanc que notre pays et notre canton doivent poursuivre leur engagement sur la voie ambitieuse et prioritaire de la restauration de l'institution scolaire et de l'éducation, de la certification au terme des parcours de formation, en écartant les démarches qui relèvent de "l'inflation scolaire"¹. Il n'en dépend pas seulement de la compétitivité économique, mais bel et bien, comme le disent les Académies suisses des sciences, d'une volonté de placer le développement durable au centre et au cœur d'une refonte des parcours de formation.

Gageons qu'à l'issue de l'élection de Didier Burkhalter, le Conseil fédéral prendra la première mesure indispensable - au-delà de l'entrée en vigueur projetée pour 2012 de la Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE) - celle de créer un département de la formation, tant attendu pour donner le signal de l'ambition et de l'exigence.

Charles Beer

¹ DURU-BELLAT, Marie, *L'inflation scolaire : les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, 2006.